

Médecins résidents. Qui sont-ils ? Que sait-on au sujet de leur formation, de leur profession et de leur travail ? Et comment voient-ils leur avenir ? En collaboration avec la Fédération des médecins résidents du Québec, le Groupe Capitales Médias aborde ces questions sur ses différentes plateformes.

QUAND IL NE SUFFIT PAS DE VOULOIR...

Il ne suffit pas de vouloir, il faut également pouvoir. Si de longues études sont nécessaires pour accéder à la profession médicale, le parcours ne conduit pas aussi facilement qu'on pourrait le croire à l'obtention d'un poste. Quand l'avenir dépend pour une large part de facteurs qui nous échappent...

« On pense souvent que le plus difficile est d'entrer en médecine et que, par la suite, il va de soi qu'un emploi nous attend. Dans la réalité, les choses sont bien différentes. Il est vrai que nous avons traversé une période marquée par une pénurie de médecins ces dernières années, mais aujourd'hui, on parle plutôt d'une saturation dans plusieurs

spécialités, ce qui oblige les candidats à amorcer leurs démarches très tôt pour trouver un poste », expose d'emblée D^{re} Marie-Pier Arsenault, présidente du Comité de planification des effectifs médicaux à la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ). Cette situation génère beaucoup de stress et d'incertitude chez les finissants.

L'un des mandats que s'est donné le Comité consiste précisément à transmettre des renseignements utiles aux médecins résidents pour les accompagner dans leur cheminement en vue d'identifier un poste parmi ceux figurant au Plan d'effectifs médicaux du ministère de la Santé et des Services sociaux, lequel prévoit les postes qui seront disponibles

au cours des trois prochaines années.

« Il faut savoir que le nombre de médecins résidents qui entrent dans chaque spécialité est déterminé en fonction des besoins estimés au terme prévu de leur formation. Mais, lorsque le gouvernement change la cible du nombre de postes nécessaires en cours de route, les médecins résidents se retrouvent plus nombreux que le nombre de postes disponibles, ce qui rend l'avenir imprévisible pour nos membres. L'idéal serait de revenir à un plan sur cinq ans, soit la durée moyenne de la formation, souhaite D^{re} Arsenault. Par ailleurs, il n'existe présentement aucun mécanisme permettant aux médecins résidents de

connaître où et quand se feront les départs à la retraite. S'ajoute à cela tout le phénomène des postes virtuels, qui sont intégrés au Plan, mais pour lesquels, dans les faits, les hôpitaux ne recrutent pas et que les médecins résidents ne découvrent que lorsqu'ils sollicitent le poste. »

En mode solution

« Il y aurait pourtant des solutions, notamment, mettre en place une plateforme qui fournirait de l'information concernant les départs à la retraite, dénicher les « postes virtuels » et aviser le ministère pour qu'ils soient déplacés là où des ouvertures seraient possibles ; mais aussi

mieux arrimer les besoins de la population et les compétences offertes par les médecins résidents dans les différentes régions du Québec. » À cet égard, des rencontres avec les directions des services professionnels des établissements sont en cours à la FMRQ, afin de mieux informer les médecins résidents sur les attentes des différents milieux et les besoins à combler.

Les postes à pourvoir, où sont-ils ?

Nuancée, la réponse à cette question dépend des spécialités et des régions. « C'est très variable, laisse entendre D^{re} Arsenault. En ce qui a trait à la médecine familiale, les finissants peuvent opter pour une pratique en clinique, en milieu hospitalier, ou autre, mais le nombre de postes est contingenté dans plusieurs régions, dont les milieux urbains. En ce qui concerne les autres spécialités, nous constatons que les offres sont plus souvent limitées au milieu hospitalier. Dans les centres universitaires, présentement, à peu près tous les postes sont comblés. Dans les hôpitaux communautaires périphériques, en région, les postes disponibles commencent là aussi à être de plus en plus rares. »

« Lorsque le gouvernement change la cible du nombre de postes nécessaires, les médecins résidents se retrouvent plus nombreux que le nombre de postes disponibles, ce qui rend l'avenir imprévisible pour nos membres. »

D^{re} Marie-Pier Arsenault

